**37ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(18-29 janvier 2021)**

**Mauritanie**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mardi 19 janvier 2021 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais tout d'abord remercier la délégation de la Mauritanie pour la présentation de son rapport.

Malgré une amélioration de la situation des droits de l’Homme, la France reste préoccupée par les violations des libertés fondamentales et des droits des femmes et invite les autorités à mettre en œuvre ces recommandations :

1- Abolir la peine de mort pour tous les crimes ;

2- Signer et ratifier le Statut de Rome de la Cour pénale internationale ;

3- Adopter rapidement une loi pour lutter contre les violences à l’égard des femmes et des filles et mettre fin à l’impunité des auteurs de ces violences ;

4- Veiller à ce que les personnes en détention ne soient pas victimes de torture ou de mauvais traitements et lutter contre l’impunité des responsables ;

5- Prendre toutes les mesures pour lutter contre les pratiques d’esclavage et pour mettre un terme à l’exploitation des enfants :

7- Dépénaliser l’homosexualité et garantir la protection des personnes LGBTI contre toute forme de harcèlement et contre les détentions arbitraires.

Je vous remercie./.